

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 47 (1918)

Heft: 18

Artikel: L'orthographe française [suite et fin]

Autor: Bondallaz, Antonin

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041325>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

suffisants pour s'occuper avec succès de toutes les questions qui intéressent l'école et le corps enseignant. D'autre part, le moment paraît opportun pour opérer la revision projetée. C'est pourquoi le Comité s'est empressé d'étudier à fond l'avant-projet que M. F. Barbey, chef de service, a bien voulu se charger d'établir. Nous en publierons, dans un prochain numéro, le texte complet, tel qu'il a été admis par le Comité et tel qu'il sera proposé à la prochaine assemblée de la Société d'éducation.

La seconde partie de la séance a été consacrée au *Bulletin pédagogique*. Le Comité s'est efforcé d'aplanir, de façon à satisfaire les intéressés, les divergences qui avaient éclaté entre le Rédacteur de notre Revue et le Comité de direction de la Société de secours mutuel. De plus, il a procédé au renouvellement du Comité de rédaction et l'a réduit à trois membres, afin de lui permettre de se réunir plus souvent et d'avoir une réelle activité. Ce Comité assumera dorénavant la responsabilité de l'organe devant notre Société. M. le Dr Favre, prof. à l'École normale, reste rédacteur en chef; M. Dévaud, prof. à l'Université, et M. F. Barbey, chef de service, ont bien voulu accepter de faire partie du comité de rédaction et nous sommes certains que sous leur direction experte, notre Revue pédagogique continuera à intéresser de plus en plus les membres du corps enseignant et les amis de l'école. Le président de la Société d'éducation, le Directeur du Musée pédagogique, et le délégué de la Société de secours mutuel, restent attachés au *Bulletin* comme collaborateurs officiels et leurs envois seront toujours agréés d'office.

F. DELABAYS, *secrétaire*.



L'orthographe française

(Suite et fin.)

Le temps voué à l'orthographe dans les écoles primaires et secondaires n'est donc rien moins que du temps perdu. A ce propos, une phrase de notre bonne vieille grammaire Larousse d'autrefois, phrase servant justement d'exercice d'application à la règle d'accord du participe passé, me revient à la mémoire : « Ne pas écrire correctement, c'est dévoiler le peu d'instruction qu'on a reçu. » Est-ce à dire qu'une orthographe impeccable soit le plus sûr critérium de la valeur intellectuelle d'un individu ? Non, certes, Napoléon orthographiait exécrablement sa correspondance et ses proclamations ; cependant cette lacune de sa culture n'a nullement nui à son prestige ni entravé le prodigieux essor de son génie. Il n'en reste pas moins vrai que les gens un peu lettrés n'ont jamais omis de respecter l'étiquette de l'orthographe. Pensez de travers, vous serez malfaisant ; écrivez mal, vous serez ridicule. Sans doute, la grammaire, tout comme les

personnes atteintes de sénilité, a bien ses bizarreries, ses subtilités exagérées, ses règles multiples agrémentées d'exceptions qui, à leur tour, engendrent parfois de nouvelles exceptions; mais ceux qui se récrient sur ces difficultés, qui déplorent la situation des pauvres écoliers obligés de s'abîmer les méninges pour débrouiller l'écheveau compliqué de l'accord des participes, sont-ils bien certains que ces obstacles et l'application soutenue que l'enfant doit apporter à les vaincre n'ont pas contribué largement au perfectionnement de notre langue et au rayonnement de son influence dans le monde? N'oublions pas qu'entre la beauté d'une langue et l'orthographe qui la régit il y a connexion manifeste. Une nation qui, sciemment, laisserait porter atteinte à l'intégrité de son idiome, serait en voie de dégénérescence.

Le français, comme l'anglais ou l'allemand, est une langue historique. Son long et glorieux passé est jalonné de plus de chefs-d'œuvre littéraires qu'aucune autre langue vivante. Tour à tour, les écrivains de talent, dont s'honorent les siècles antérieurs, l'ont embelli, ciselé et marqué de leur durable empreinte personnelle, chacun d'eux y apportant une parcelle de génie. A ce titre-là, notre langue est une véritable œuvre d'art, dépôt sacré légué et transmis par les ancêtres et sur lequel nous devons veiller avec un soin jaloux. Transformées, modifiées au cours des évolutions successives de la langue, l'orthographe et la syntaxe actuelles sont ainsi le résultat tangible du travail d'analyse accompli, sans interruption et depuis quatre cents ans, par de laborieux grammairiens et de judicieux critiques. Personne n'a le droit de mutiler l'édifice qu'ils ont élevé si opiniâtrément en dépit des conflagrations ou des bouleversements politiques.

De ce que la syntaxe et l'orthographe françaises fourmillent de difficultés, maints candidats aux examens ont malheureusement pâti. Est-il raisonnable que l'entrée dans une carrière dépende d'une inadvertance grammaticale? Nombre d'instituteurs doivent leur échec dans l'obtention du certificat d'aptitude pédagogique aux malencontreuses fautes d'orthographe dont leur rédaction s'est trouvée émaillée. Cela est fâcheux, sans doute. Il y a toutefois un moyen bien simple de réduire ces cas à leur minimum d'expression: c'est d'inviter les examinateurs à user d'indulgence pour toutes les fautes dont la grossièreté n'est pas trop évidente. Des accrocs à l'orthographe ou à la syntaxe, tout le monde peut en faire, même les examinateurs, « et la garde qui veille à la barrière du Louvre n'en défend point nos rois ». Si ce désagrément-là vous arrive, chers lecteurs du *Bulletin*, et qu'un quidam plein de bonnes intentions vous le fasse charitablement remarquer soit en soulignant la faute, soit verbalement, ne prenez pas la chose du mauvais côté, n'en portez pas ombrage, vous vous couvririez de ridicule; reconnaissez, au contraire, franchement votre erreur et tirez profit de la leçon pour l'avenir.

Quoi qu'il en soit, et malgré les tolérances officielles venues de Paris, l'orthographe demeurera, sinon la pierre d'achoppement, du

moins la branche la plus ingrate du programme scolaire. Aucun enseignement ne réclame de la part du maître autant d'ingéniosité dans l'application des méthodes et de variété dans les procédés à mettre en œuvre. Seule, la multiplicité des exercices, ce qui n'exclut pas entièrement l'idée de routine, permettra d'arriver à des résultats appréciables. Autrefois, alors que le livre unique était encore à l'état de chrysalide, chaque classe primaire fournissait des sujets possédant une bonne orthographe, résultat d'un intense travail d'analyse. Où sont aujourd'hui les lauréats d'antan ? L'orthographe est en décadence, clame-t-on un peu partout. *Felix culpa*, pourrait-on dire, puisqu'en fin de compte, elle a eu le don de dessiller les yeux de tous ceux qu'un parti pris n'a pas aveuglés. Dans les arcanes de la pédagogie officielle, il s'élabore, nous dit-on, une grammaire fribourgeoise susceptible de relever le niveau de l'orthographe dans les écoles primaires. Acceptons-en l'augure pour l'heureux avenir du français sur notre petit coin de terre romande. En attendant que s'ouvre cette ère de progrès, continuons à vouer tous nos soins à l'enseignement méthodique de l'orthographe, puisque celle-ci est intimement liée au génie de la langue. N'est-ce pas là déjà l'un des buts que le P. Girard, de vénérée mémoire, assignait à l'instruction populaire ? Le savant Cordelier considérait l'étude approfondie du langage parlé et écrit comme la clef de voûte de l'enseignement et de l'éducation ; cette opinion de l'illustre pédagogue a toujours le même caractère d'actualité. Nous ne saurons jamais assez nous inspirer de la belle devise inscrite au frontispice du *Cours de langue maternelle*, ce chef-d'œuvre du P. Girard : « Les mots pour les pensées ; les pensées pour le cœur et la vie. »

Antonin BONDALLAZ.

Billet de l'instituteur

Dans le cours de ma carrière d'instituteur, une constatation m'a souvent frappé : c'est la faible culture générale de beaucoup de jeunes gens qui, cependant, n'ont pas été de mauvais élèves sur les bancs de l'école primaire.

La cause principale de ce marasme intellectuel, je l'attribue au défaut de lectures sérieuses. La plupart de nos jeunes gens ne lisent que rarement dans leurs heures de loisir ou ne lisent rien qui développe l'esprit et élève l'âme au-dessus du terre à terre journalier. Dédaignant les saines jouissances spirituelles, ils s'enlizenent peu à peu dans la matière et n'attachent de prix qu'aux plaisirs bruyants et aux distractions futiles.

L'école peut certainement quelque chose pour modifier cette déplorable mentalité et donner à notre jeunesse un peu de goût pour les lectures instructives et pour tout ce qui élargit l'horizon intel-